

## Chapitre 5. Engagement civique et indicateurs sociaux des immigrés

*La participation active à la société du pays d'accueil est un élément clé du processus d'intégration des immigrés, qui a de fortes implications en termes de bien-être. En faisant entendre leur voix, en s'intéressant au fonctionnement de leur société d'accueil et en participant aux décisions qui en déterminent l'avenir, les immigrés deviennent membres à part entière de leur nouveau pays, ce résultat étant le véritable objectif de l'intégration.*

*La nature de la relation entre une société d'accueil et sa population immigrée joue également un rôle crucial dans l'intégration : si la cohésion sociale est forte, elle favorisera l'intégration alors que si elle est faible, les immigrés rencontreront davantage de difficultés à trouver leur place.*

*Le présent chapitre commence par examiner deux éléments fondamentaux de l'engagement civique des immigrés : l'acquisition de la nationalité (indicateur 5.1) et la participation aux élections (indicateur 5.2). Si elle ne marque pas nécessairement la fin du processus d'intégration, l'obtention de la nationalité du pays d'accueil représente sans aucun doute une étape clé dans ce processus. Du point de vue du pays d'accueil, octroyer la nationalité à un immigré est également une façon de lui souhaiter la bienvenue dans la communauté des citoyens. L'un des droits fondamentaux des citoyens est le droit de vote. Participer aux élections est un signe d'intégration ; cela reflète en effet une volonté d'influencer la société en contribuant au choix des individus qui la gouvernent.*

*Le chapitre poursuit avec l'étude d'aspects clés de la cohésion sociale, laquelle est représentée ici par les cinq indicateurs suivants : le niveau d'acceptation de l'immigration dans le pays d'accueil (indicateurs 5.3 et 5.4) ; l'attitude des immigrés – par rapport à celle des personnes nées dans le pays – eu égard à l'égalité entre les femmes et les hommes (indicateur 5.5) ; la mesure dans laquelle les immigrés se sentent membres à part entière de la société d'accueil - et le sentiment d'appartenance qui en découle (indicateur 5.6) ; l'incidence de la discrimination perçue chez les immigrés en raison de leur origine ethnique, de leur nationalité ou de leur « race » (indicateur 5.7) ; et, enfin, la satisfaction générale à l'égard de la vie (indicateur 5.8) ou la mesure dans laquelle les immigrés sont satisfaits de leur vie dans le pays d'accueil.*

## Principaux résultats

- Les deux tiers environ des immigrants installés (c'est-à-dire qui résident dans leur pays d'accueil depuis plus de dix ans) dans l'OCDE et 59 % dans l'UE possèdent la nationalité de leur pays d'accueil, soit respectivement plus de 74 millions et 34 millions de personnes.
- Si, dans les pays non européens, la part des immigrants installés ayant la nationalité de leur pays d'accueil n'a pas évolué entre 2006-07 et 2015-16, elle a baissé de près de 10 points de pourcentage en moyenne dans l'UE.
- Dans l'OCDE et l'UE, en moyenne 74 % des immigrants qui possèdent la nationalité de leur pays d'accueil déclarent avoir participé aux dernières élections nationales – soit un taux inférieur à celui des personnes nées dans le pays (79 %).
- À l'échelle de l'UE, la moitié environ des personnes nées dans le pays n'a pas d'avis précis quant à la question de savoir si la présence d'immigrants rend leur pays plus ou moins agréable à vivre. L'autre moitié estime toutefois dans les mêmes proportions que les immigrants ont une influence générale soit positive soit négative sur leur pays.
- Dans l'UE, le point de vue des sociétés d'accueil sur l'immigration est resté globalement stable depuis 2006, même si dans une majorité de pays les habitants sont désormais plus nombreux à adopter une attitude légèrement plus positive.
- Plus les personnes nées dans le pays interagissent avec les personnes nées à l'étranger, plus elles sont susceptibles d'envisager l'immigration comme une chance.
- À l'échelle de l'UE, les immigrants sont légèrement plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être d'accord avec l'affirmation suivante : « quand l'offre d'emploi est insuffisante, les hommes devraient avoir davantage le droit d'occuper un emploi que les femmes » (22 % par rapport à 16 %).
- Une majorité d'immigrants dans l'UE (52 %) estime que « les femmes devraient accepter de réduire leur temps de travail rémunéré pour le bien de leur famille », par rapport à 44 % des personnes nées dans le pays.
- Dans l'ensemble des pays de l'UE et de l'OCDE, plus de 80 % des immigrants déclarent se sentir proches voire très proches de leur pays de résidence. Ce taux va de 80 % dans les pays baltes et en Autriche à 95 % environ en France et en Suisse.
- Dans l'UE, environ 14 % des personnes nées à l'étranger estiment appartenir à un groupe victime de discrimination en raison de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race ». Aux États-Unis, moins de 10 % des immigrants indiquent avoir subi ces cinq dernières années des actes de discrimination fondés sur ces mêmes motifs dans le cadre professionnel. Quant à l'Australie et au Canada, 16 et 12 % des immigrants, respectivement, font état d'expériences personnelles de discrimination.
- Ces dix dernières années, le niveau général de discrimination perçue en raison de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race » a reculé dans l'UE, enregistrant une baisse de 2 points de pourcentage chez les femmes comme chez les hommes.

- Dans la plupart des pays de l'UE, les immigrés sont moins satisfaits à l'égard de la vie que les personnes nées dans le pays tandis qu'aucun écart significatif n'est observé entre ces deux groupes dans les pays de l'OCDE non membres de l'UE.
- Les femmes immigrées sont plus heureuses de leur sort que les hommes dans les quelques pays où l'écart entre les femmes et les hommes est significatif (Autriche, Danemark, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni).

## 5.1. Acquisition de la nationalité

### Définition

L'acquisition de la nationalité est le processus par lequel les immigrants deviennent citoyens du pays d'accueil dans lequel ils résident. En plus d'autres critères, les immigrants doivent vivre depuis un certain temps dans le pays d'accueil avant de pouvoir en demander la nationalité. La durée de séjour requise varie selon le pays d'accueil et le groupe d'immigrants. Après 10 années de résidence, la plupart des immigrants peuvent prétendre à la nationalité dans l'ensemble des pays. La présente section utilise l'expression « taux d'acquisition » pour désigner la part d'immigrants qui résident dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans et qui en possèdent la nationalité.

### Population étudiée

Immigrants âgés de 15 ans et plus qui résident dans le pays d'accueil depuis au moins 10 ans. Les immigrants qui ont acquis la nationalité du pays d'accueil à la naissance (par exemple les expatriés) sont également inclus étant donné qu'ils ne peuvent pas être identifiés séparément.

Les deux tiers environ des immigrants installés (c'est-à-dire qui résident dans leur pays d'accueil depuis plus de dix ans) dans l'OCDE, et 59 % dans l'UE, possèdent la nationalité du pays d'accueil – soit plus de 74 millions et 34 millions de personnes, respectivement.

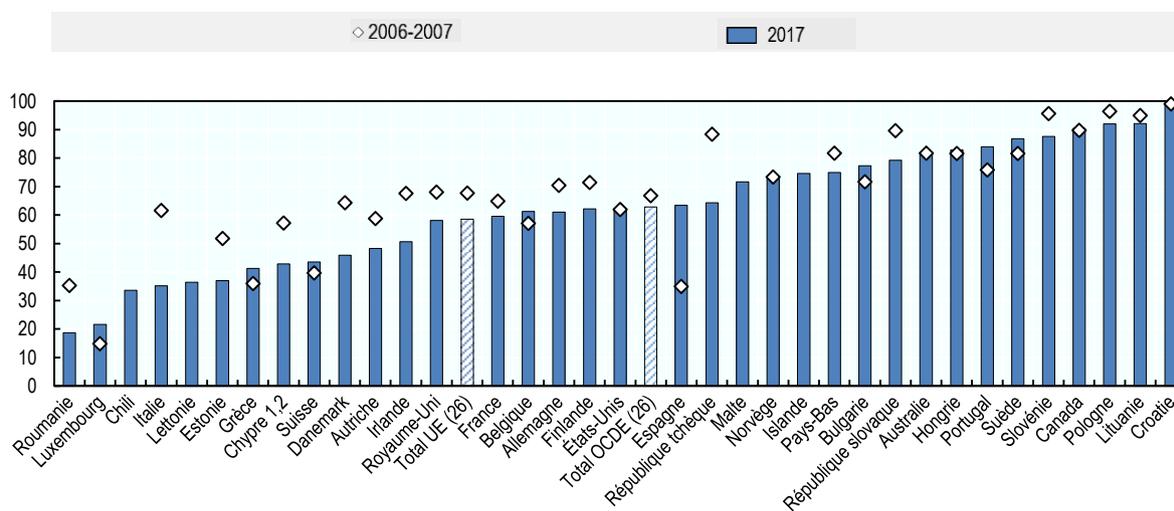
Les pays qui comptent les plus grandes proportions (jusqu'à 90 %) d'immigrants citoyens sont ceux, comme la République slovaque, la Pologne, la Lituanie et la Croatie, où les modifications de frontières ont façonné la composition de la population nationale. Les ressortissants des pays d'accueil représentent aussi une part considérable de la population immigrée dans des pays comme le Canada, la Suède, le Portugal et l'Australie, qui encouragent l'acquisition de la nationalité. Cependant, dans les pays où le processus d'acquisition de la nationalité est (ou a été dans le passé) plus difficile, où la naturalisation n'est pas autant encouragée et où la double nationalité n'est pas possible sur le plan juridique (ou ne l'était pas jusqu'à récemment), les immigrants sont beaucoup moins nombreux à être des ressortissants du pays d'accueil. Parmi ces pays figurent ceux de l'Europe du Sud (à l'exception du Portugal) et le Luxembourg.

À l'échelle de l'UE, le taux d'acquisition est moindre chez les immigrants nés en Europe que chez ceux qui sont originaires d'autres régions. Cette tendance s'explique par la facilitation de la libre circulation entre pays de l'UE, ce qui amoindrit la valeur ajoutée de la nationalité du pays d'accueil. Par conséquent, seuls 45 % des immigrants européens dans les pays de l'UE ont cherché à acquérir la nationalité de leur pays d'accueil par rapport aux deux tiers environ des immigrants originaires de pays non européens. Par comparaison, dans les pays qui ne sont pas parties aux accords de mobilité avec les pays européens, comme l'Australie et les États-Unis, le taux d'acquisition est élevé parmi les Européens (plus de 80 %). Ce taux est beaucoup plus faible (46 %), toutefois, pour les immigrants originaires de l'Amérique latine et des Caraïbes aux États-Unis – et encore plus bas au Chili, où moins d'un tiers des immigrants a acquis la nationalité en 2015. En Norvège et en Belgique, le taux d'acquisition parmi les immigrants originaires d'Afrique et d'Asie est supérieur de 30 points de pourcentage à celui des Européens. Il ressort aussi de façon significative que les liens culturels et historiques influencent considérablement les taux d'acquisition. Par exemple, les liens des Pays-Bas avec des pays en Asie (Indonésie) et en Amérique latine et Caraïbes (Suriname) se traduisent par des taux élevés d'acquisition de la nationalité néerlandaise parmi les immigrants venant de ces deux régions. Cela vaut également pour le Portugal avec les immigrants originaires d'Afrique, qui viennent généralement de pays lusophones.

Si la part des immigrants installés ayant la nationalité de leur pays d'accueil n'a pas évolué entre 2006-07 et 2015-16 dans les pays non européens, l'UE a enregistré une baisse moyenne de près de 10 points de pourcentage, qui a concerné à la fois les immigrants nés dans l'UE et en dehors de l'UE. Dans quelques pays, la diminution a été beaucoup plus marquée : jusqu'à 20 points de pourcentage en République tchèque, au Danemark, en Estonie et en Italie. En revanche, d'autres pays, comme le Portugal et la Suisse, qui avaient simplifié la procédure de naturalisation au cours de la décennie précédente, ont enregistré une progression du taux d'acquisition de la nationalité chez les résidents installés nés à l'étranger.

### Graphique 5.1. Évolution du taux d'acquisition de la nationalité chez les immigrés

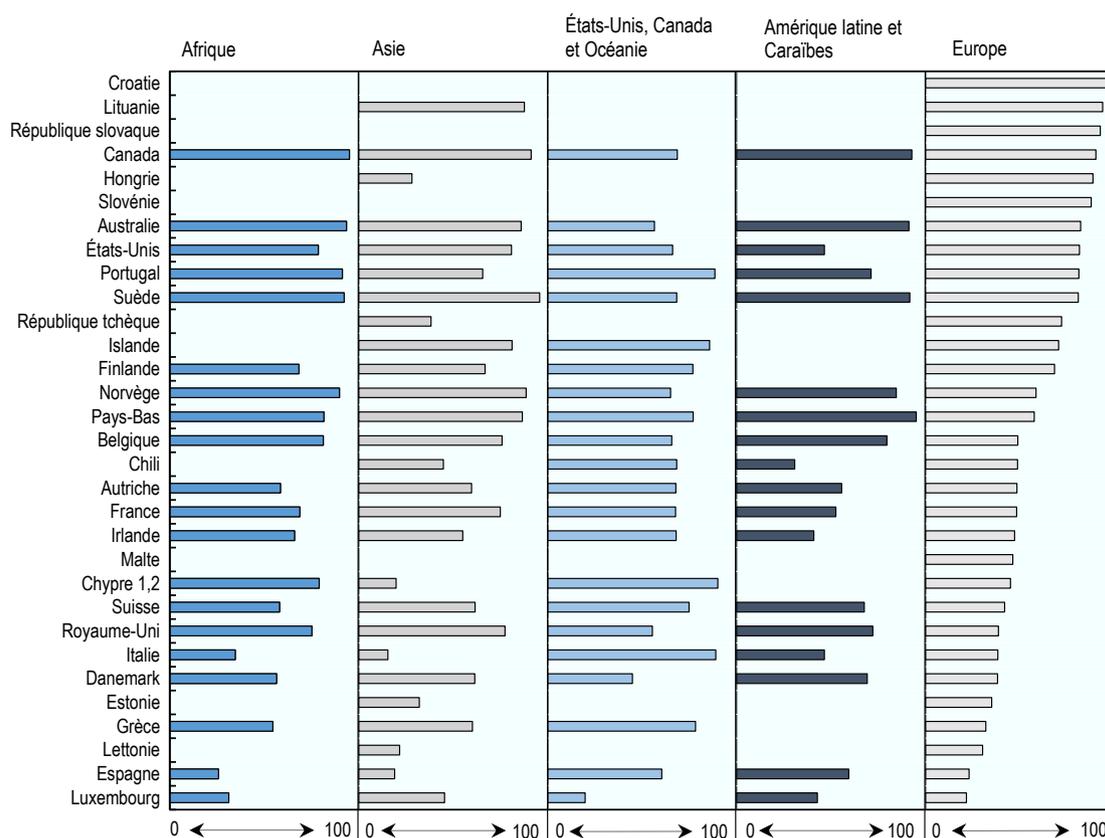
Pourcentage de ressortissants du pays d'accueil parmi les immigrés installés âgés de 15 ans et plus, 2006-07 et 2017



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894207>

### Graphique 5.2. Acquisition de la nationalité selon la région de naissance

Pourcentage de ressortissants du pays d'accueil parmi les immigrés installés âgés de 15 ans et plus, 2015-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894226>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 5.2. Participation aux élections

### Définition

La participation électorale est la part de votants qui déclarent avoir voté aux dernières élections législatives nationales dans leur pays de résidence. Une comparaison entre la participation aux élections locales/municipales et nationales/législatives est tirée de l'EU-MIDIS II.

### Population étudiée

Tous les ressortissants du pays de résidence âgés de 18 ans et plus qui sont éligibles au vote aux élections nationales.

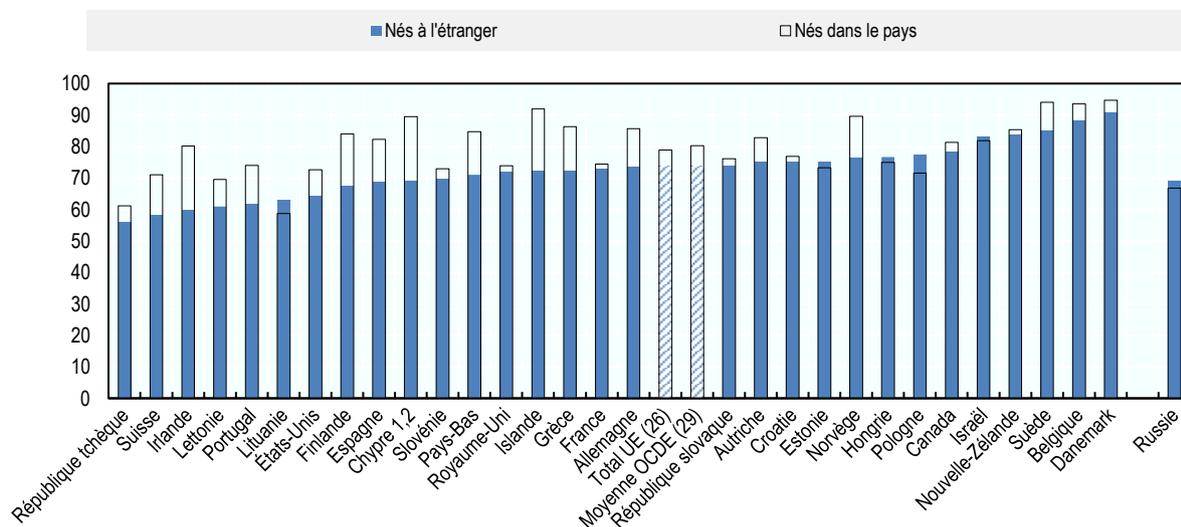
Dans l'OCDE et l'UE, en moyenne 74 % des immigrés qui possèdent la nationalité du pays d'accueil indiquent avoir participé aux dernières élections nationales – un taux inférieur à celui des personnes nées dans le pays, avec 79 %. L'écart avec les personnes nées dans le pays en termes de participation électorale reste constant une fois l'âge et le niveau d'études pris en compte. Les quelques pays dans lesquels les immigrés sont beaucoup plus susceptibles de voter que les personnes nées dans le pays sont certains pays de l'Europe centrale et orientale et Israël. En termes absolus, le taux de participation des immigrés est le plus élevé au Danemark et en Belgique (où il existe une obligation formelle de voter pour l'ensemble des citoyens), et le plus bas en République tchèque, en Suisse et en Irlande. Ce taux est analogue à celui des personnes nées dans le pays dans plusieurs destinations de longue date, comme la France, le Royaume-Uni et le Canada. Les écarts sont les plus profonds, allant de 12 à 20 points de pourcentage, dans les pays nordiques, dans l'Europe du Sud (sauf en Italie), en Irlande et en Suisse.

Dans presque tous les pays, les immigrés citoyens qui sont résidents depuis plus de 10 ans affichent en général un taux de participation aux élections nationales qui est supérieur à celui des immigrés arrivés plus récemment mais déjà naturalisés. Le taux de participation des citoyens nés à l'étranger installés depuis longtemps dans le pays d'accueil reste, toutefois, inférieur de 4 points de pourcentage en moyenne à celui des personnes nées dans le pays. Cela étant dit, au Royaume-Uni, en Pologne et dans plusieurs autres pays de l'Europe centrale et orientale, les immigrés installés sont en réalité davantage susceptibles de voter que les personnes nées dans le pays. À l'échelle de l'UE, les immigrés qui possèdent la nationalité de leur pays d'accueil affichent un taux de participation similaire qu'ils soient nés dans l'UE ou en dehors de l'UE, une fois pris en compte l'âge et le niveau d'études. Toutefois, on observe d'importants écarts d'un pays à un autre. En Suisse, en Allemagne et en Irlande, les immigrés originaires de l'UE sont davantage susceptibles de participer aux élections nationales que leurs pairs non originaires de l'UE. Ces derniers sont cependant plus susceptibles que les premiers de voter en Grèce, en Autriche et au Royaume-Uni. Au Royaume-Uni, les ressortissants des pays du Commonwealth ont le droit de vote, quelle que soit la durée de leur séjour. Dans l'ensemble de l'UE et de l'OCDE, la participation des immigrés aux élections a à peine évolué au fil du temps même si l'écart global avec les personnes nées dans le pays s'est légèrement réduit. Toutefois, différentes tendances sont en jeu dans les pays. Si l'écart s'est estompé au Danemark, en Autriche, en Suède, en Espagne, en France et au Royaume-Uni, il s'est profondément creusé en Islande, en Grèce, en Irlande, en Finlande et en Suisse. Dans l'UE, si le taux de participation électorale des immigrés installés a peu évolué, celui des immigrés plus récents possédant la nationalité du pays d'accueil a diminué de 5 points de pourcentage (51 %).

D'après la deuxième enquête de l'UE sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS II) auprès des communautés de 16 ans et plus, on observe généralement chez les immigrés des niveaux comparables de participation aux élections locales et nationales. Les exceptions notables sont les Nord-Africains aux Pays-Bas, qui participent généralement plus aux élections nationales qu'aux élections locales tandis que l'inverse est vrai pour ces groupes en Europe du Sud. Dans l'ensemble, les immigrés originaires d'Asie sont plus susceptibles de voter que les autres immigrés. Les immigrés originaires d'Afrique subsaharienne sont plus nombreux à voter dans les pays nordiques et au Royaume-Uni qu'en Europe du Sud, en Irlande ou en France.

### Graphique 5.3. Participation autodéclarée aux dernières élections

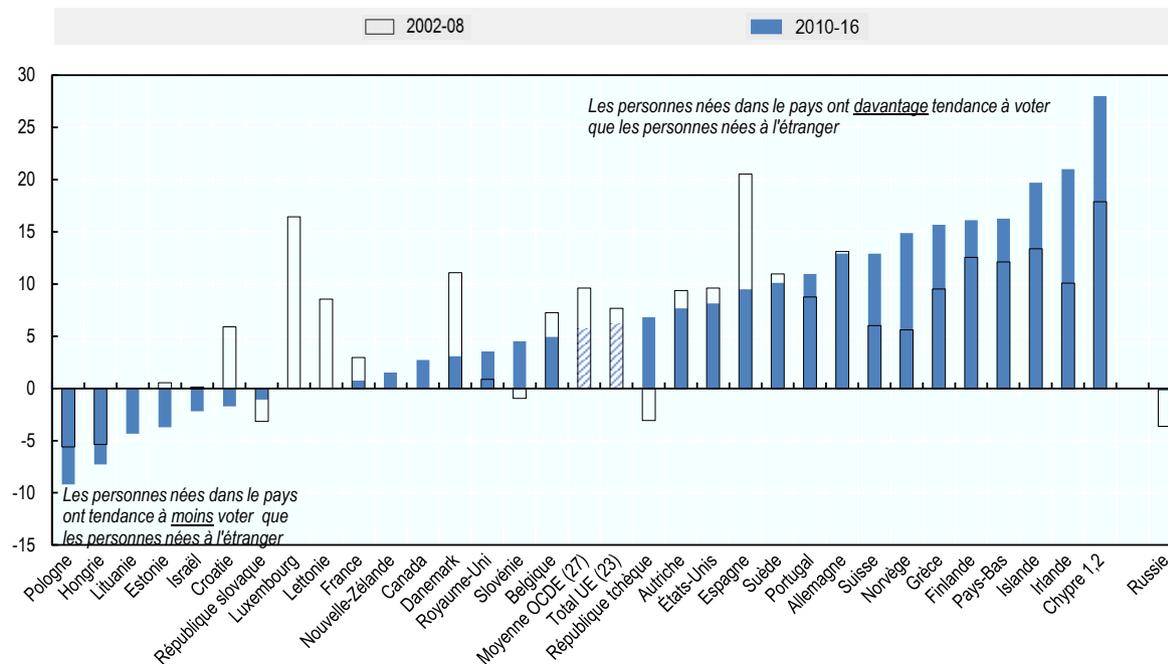
En pourcentage de la population possédant la nationalité du pays de résidence, 18 ans et plus, 2008-2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894245>

### Graphique 5.4. Évolution des taux de participation autodéclarée aux dernières élections

Évolution en points de pourcentage entre les personnes nées dans le pays et les personnes nées à l'étranger qui possèdent la nationalité du pays de résidence, 2002-08 et 2010-16



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894264>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

### 5.3. Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration

#### Définition

Cet indicateur cherche à évaluer l'intégration des immigrants du point de vue du pays d'accueil, étant donné qu'une attitude positive facilite l'intégration et est généralement associée à une meilleure intégration sociale. Diverses questions ont été analysées pour l'UE, l'Australie et les États-Unis (voir les notes à la fin du chapitre).

#### Population étudiée

Personnes nées dans le pays âgées de 15 ans et plus.

À l'échelle de l'UE, la moitié environ des personnes nées dans le pays n'a pas d'avis précis eu égard à la question suivante : « L'arrivée d'immigrés rend-elle votre pays plus ou moins agréable à vivre ? ». L'autre moitié estime toutefois dans des proportions identiques que les immigrants ont une influence générale soit positive soit négative sur leur pays. Les pays nordiques et l'Irlande nourrissent les opinions les plus positives, et la Hongrie, l'Italie et la République tchèque les plus négatives. Depuis 2006, le point de vue des personnes nées dans le pays sur les immigrants est resté globalement stable en Europe (avec un résultat moyen proche de 5) même si, dans une majorité de pays, davantage de personnes adoptent désormais des positions légèrement plus positives. Les plus fortes progressions en faveur d'opinions plus positives ont été observées au Portugal, au Royaume-Uni et en Norvège, tandis qu'en Hongrie, en Italie et dans la République tchèque les positions se sont durcies, créant une fracture en Europe.

Dans l'ensemble, les personnes nées dans le pays affichent généralement des positions légèrement plus positives quant à certains effets de la présence d'immigrés dans leur pays, notamment eu égard à leur contribution à la vie culturelle nationale. Le tableau est plus nuancé en ce qui concerne l'impact économique de l'immigration. En Australie, plus de 80 % des personnes nées dans le pays se considèrent tolérantes envers une société composée de différentes cultures. En Suède et au Danemark, la grande majorité des personnes nées dans le pays pensent que les immigrants enrichissent la culture de leur pays tandis qu'ils sont légèrement plus sceptiques quant à l'impact économique. En Europe, les personnes nées en Allemagne et en Suisse ont les opinions les plus positives sur l'impact économique de l'immigration, tandis que les natifs des pays de l'Europe centrale et orientale affichent des attitudes parmi les plus négatives, de même que les personnes nées en Italie, en Autriche et en France. Quant à la Grèce, les deux tiers des personnes nées dans le pays estiment que les personnes nées à l'étranger rendent la Grèce moins agréable à vivre, ont un impact négatif sur l'économie et mettent en péril leur culture.

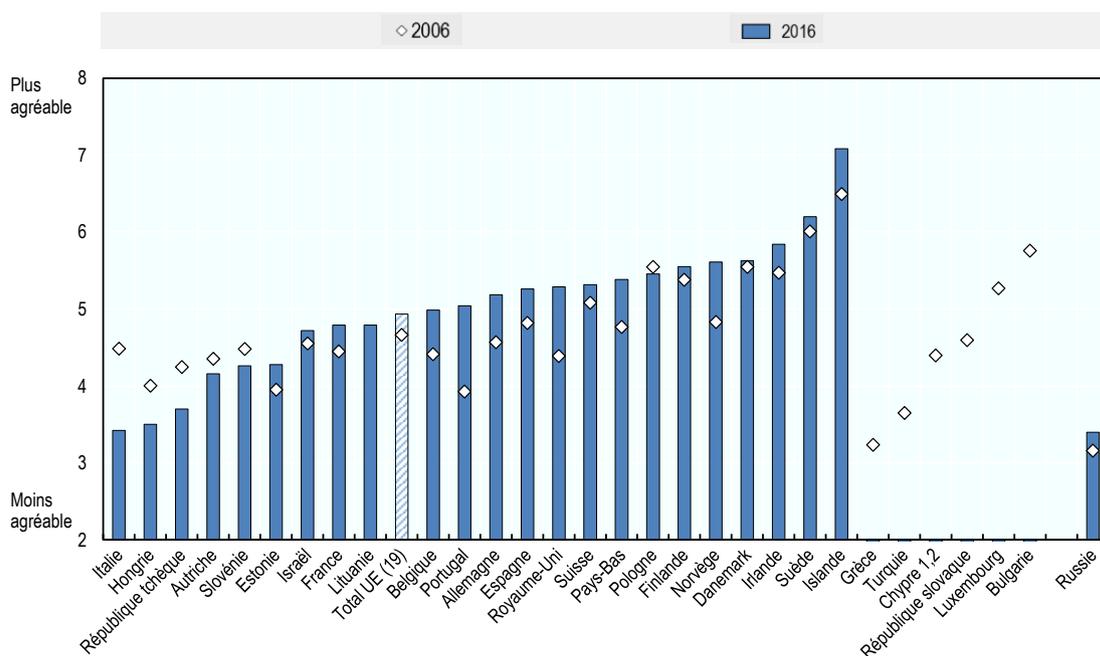
Aux États-Unis, si près de la moitié des personnes nées dans le pays estime que les immigrants ont un impact positif sur l'économie, une autre moitié pense aussi que les flux d'entrée devraient être réduits. De la même façon, en Australie, si 39 % des personnes nées dans le pays estiment que le nombre d'immigrés acceptés en Australie actuellement est « élevé », 60 % environ sont d'accord avec l'affirmation suivante : « Accepter des immigrants originaires de pays très divers rend l'Australie plus forte ».

En ce qui concerne l'impact sur le marché du travail, la moitié de la population née dans le pays au sein de l'UE n'a pas de réponse précise à la question de savoir si les immigrants prennent ou créent des emplois. Plus d'un quart des personnes nées dans le pays ont toutefois tendance à penser qu'ils prennent des emplois et une minorité (18 %) qu'ils en créent. Dans l'ensemble, les avis à cet égard sont devenus plus positifs depuis 2006, en particulier en Allemagne, en Norvège et en Suisse.

Il apparaît clairement au sein des pays une fracture liée à l'âge et au niveau d'études, les individus plus jeunes et plus diplômés faisant état d'attitudes plus positives vis-à-vis de l'immigration. L'écart entre les différents groupes d'âge est cependant moins marqué dans les pays les plus positifs et plus profond dans les plus négatifs (sauf en Hongrie). Les jeunes adultes et les personnes âgées ont les idées les plus opposées au Royaume-Uni, en Autriche, en France, en Estonie et en Espagne.

### Graphique 5.5. Évolution de la façon dont est perçue la présence d'immigrés dans le pays d'accueil

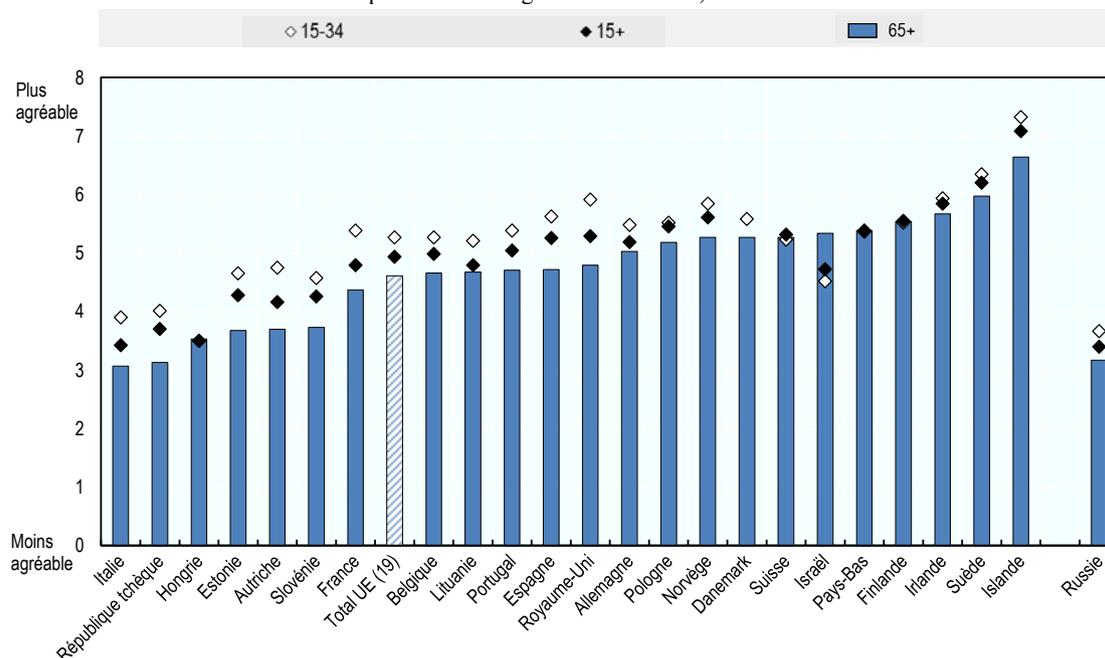
Résultats moyens sur une échelle de 0 à 10 à la question : « L'arrivée d'immigrés dans votre pays le rend-il plus ou moins agréable à vivre ? », 2006 et 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894283>

### Graphique 5.6. Écart de perception des immigrés lié à l'âge

Résultats moyens sur une échelle de 0 à 10 à la question : « L'arrivée d'immigrés dans votre pays le rend-il plus ou moins agréable à vivre ? », 2016



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894302>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 5.4. Interactions avec les immigrés

### Définition

Cet indicateur, qui est uniquement disponible pour les pays de l'UE, cherche à évaluer la fréquence des interactions avec les immigrés nés dans un pays tiers (« en moyenne, à quelle fréquence interagissez-vous avec des immigrés ? ». On entend par interaction aussi bien le fait de simplement échanger quelques mots que de pratiquer une activité ensemble), et le lien entre le degré d'interaction et l'attitude à l'égard de l'immigration, laquelle est évaluée par la question suivante : « Envisagez-vous l'immigration davantage comme un problème, une chance, ni l'un ni l'autre, ou les deux ? ». Deux types d'interaction sont pris en considération dans la présente section : sur le lieu de travail et dans le voisinage. Les interactions sont considérées comme fréquentes quand elles se produisent au moins une fois par semaine, et comme rares si elles interviennent une fois par an voire moins souvent.

### Population étudiée

Personnes nées dans le pays et âgées de 15 ans et plus.

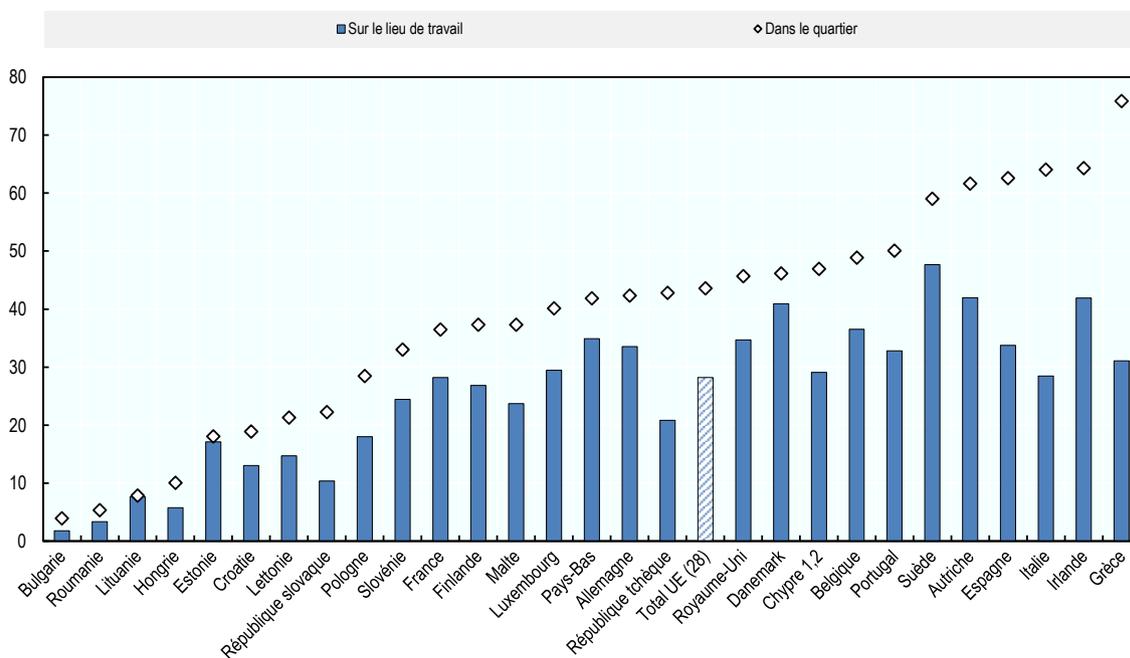
Les interactions les plus fréquentes entre la population née dans le pays et les immigrés de pays tiers ont lieu dans le voisinage et sur le lieu de travail, avec respectivement 44 % et 28 % des personnes nées dans le pays qui déclarent interagir au moins une fois par semaine avec ces immigrés. Les pays dans lesquels les personnes nées dans le pays interagissent le plus avec des immigrés de pays tiers dans leur quartier sont les pays de l'Europe du Sud, l'Irlande et l'Autriche. Les interactions sur le lieu de travail avec des collègues immigrés sont les plus courantes en Suède, au Danemark et aux Pays-Bas.

Dans l'ensemble, à l'échelle de l'UE, environ 32 % des personnes nées dans le pays estiment que l'immigration en provenance des pays tiers n'est ni un problème ni une chance et 8 % qu'elle est à la fois un problème et une chance. Environ 40 % pensent que ce phénomène est davantage un problème, tandis que 20 % des personnes nées dans le pays l'envisagent comme une chance. Dans la moitié environ des pays de l'UE, l'opinion dominante est que l'immigration est à la fois un problème et une chance, ou ni l'un ni l'autre.

Les personnes nées dans le pays qui interagissent avec les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles de considérer l'immigration comme une chance. Plus de 26 % des personnes nées dans le pays qui interagissent une fois par semaine ou plus souvent avec des immigrés sur leur lieu de travail envisagent l'immigration comme une chance. Cette part diminue à 14 % chez ceux qui font état d'interactions plus rares. Les exceptions notables sont le Portugal et le Luxembourg, où les personnes qui interagissent rarement avec des immigrés sont plus susceptibles de déclarer que l'immigration est plutôt une chance que celles qui font état d'interactions fréquentes. Le lien entre d'une part l'interaction avec les immigrés sur le lieu de travail et d'autre part les attitudes positives à l'égard des immigrés est particulièrement fort dans les pays baltes et les pays de l'Europe du Sud (sauf en Lettonie et au Portugal), au Royaume-Uni et en Finlande.

### Graphique 5.7. Fréquence des interactions entre les personnes nées dans le pays et les immigrés

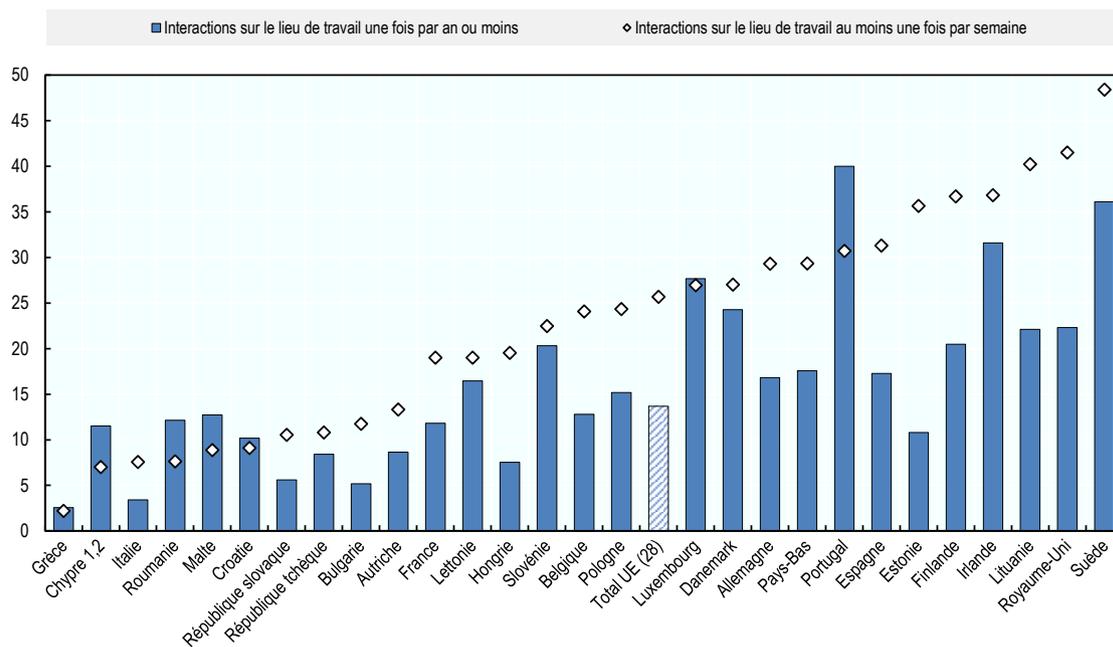
Pourcentage des personnes nées dans le pays qui interagissent au moins une fois par semaine avec des immigrés, 2018



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894321>

### Graphique 5.8. Mesure dans laquelle les interactions avec les immigrés déterminent la probabilité d'envisager l'immigration davantage comme une chance

En pourcentage des personnes nées dans le pays qui considèrent l'immigration davantage comme une chance, 2018



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894340>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 5.5. Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes

### Définition

Cet indicateur se fonde sur les points de vue autodéclarés sur deux affirmations : « Quand l'offre d'emploi est insuffisante, les hommes devraient avoir davantage le droit d'occuper un emploi que les femmes » et « Les femmes devraient accepter de réduire leur temps de travail rémunéré pour le bien de leur famille ». Les données ne sont disponibles que pour les pays de l'UE.

### Population étudiée

Individus âgés de 15 ans et plus.

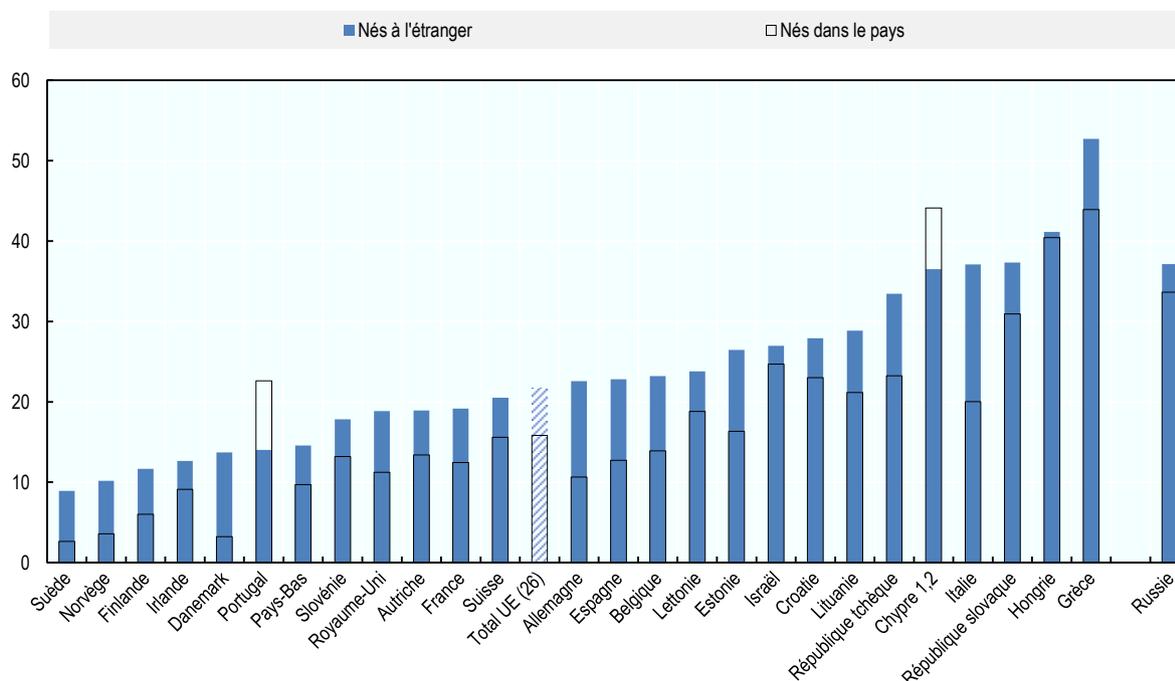
À l'échelle de l'UE, 22 % des personnes nées à l'étranger et 16 % des personnes nées dans le pays sont d'accord avec l'affirmation suivante : « Quand l'offre est insuffisante, les hommes devraient avoir davantage le droit d'occuper un emploi que les femmes ». Les femmes sont en général moins disposées à valider cette affirmation et cela concerne dans l'ensemble de l'UE environ 20 % de femmes nées à l'étranger et 15 % de femmes nées dans le pays, par rapport à 24 % des hommes nés à l'étranger et 16 % des hommes nés dans le pays, respectivement.

En général, dans les pays où le taux d'approbation de cette affirmation est très faible ou très élevé chez les personnes nées dans le pays, il est également faible ou élevé chez les immigrants. Les immigrants sont plus susceptibles que les personnes nées dans le pays d'être d'accord avec l'affirmation susmentionnée dans tous les pays, à l'exception de la Hongrie, du Portugal et d'Israël. En Grèce, plus de la moitié de la population née à l'étranger y souscrit (62 % des hommes et 45 % des femmes), par rapport à 44 % de la population née dans le pays (52 % des hommes et 37 % des femmes). L'écart entre les points de vue des personnes nées dans le pays et des immigrants est particulièrement grand dans les pays de l'Europe du Sud (sauf au Portugal), mais également en Allemagne et au Danemark, allant de 10 à 17 points de pourcentage.

Quant à la seconde affirmation, à savoir « Les femmes devraient accepter de réduire leur temps de travail rémunéré pour le bien de leur famille », elle est partagée par 52 % des personnes nées à l'étranger et par 44 % des personnes nées dans le pays, à l'échelle de l'UE. Dans la vaste majorité des pays, les personnes nées à l'étranger sont plus susceptibles d'afficher cette position que les personnes nées dans le pays. Contrairement à la première affirmation sur la priorité d'accès des hommes à l'emploi, qui pose la question du droit relatif des femmes et des hommes au travail, la seconde s'intéresse à la difficulté pour les femmes uniquement de concilier vie professionnelle et vie familiale. Elle suscite un taux d'approbation moyen beaucoup plus élevé, ce qui indique que l'idée selon laquelle la responsabilité première des femmes est de s'occuper des enfants et de la famille est répandue, à la fois parmi les personnes nées dans le pays et les immigrants. Le taux d'approbation le plus bas parmi les personnes nées à l'étranger (à la fois nés dans l'UE et en dehors de l'UE) est enregistré dans les pays nordiques et aux Pays-Bas. Dans les pays baltes, en revanche, le taux d'approbation global est élevé (environ 70 %), et l'écart entre les répondants nés dans le pays et les répondants nés à l'étranger est très faible, sauf en Estonie.

**Graphique 5.9. Attitudes relatives à l'égalité des sexes dans l'accès à l'emploi**

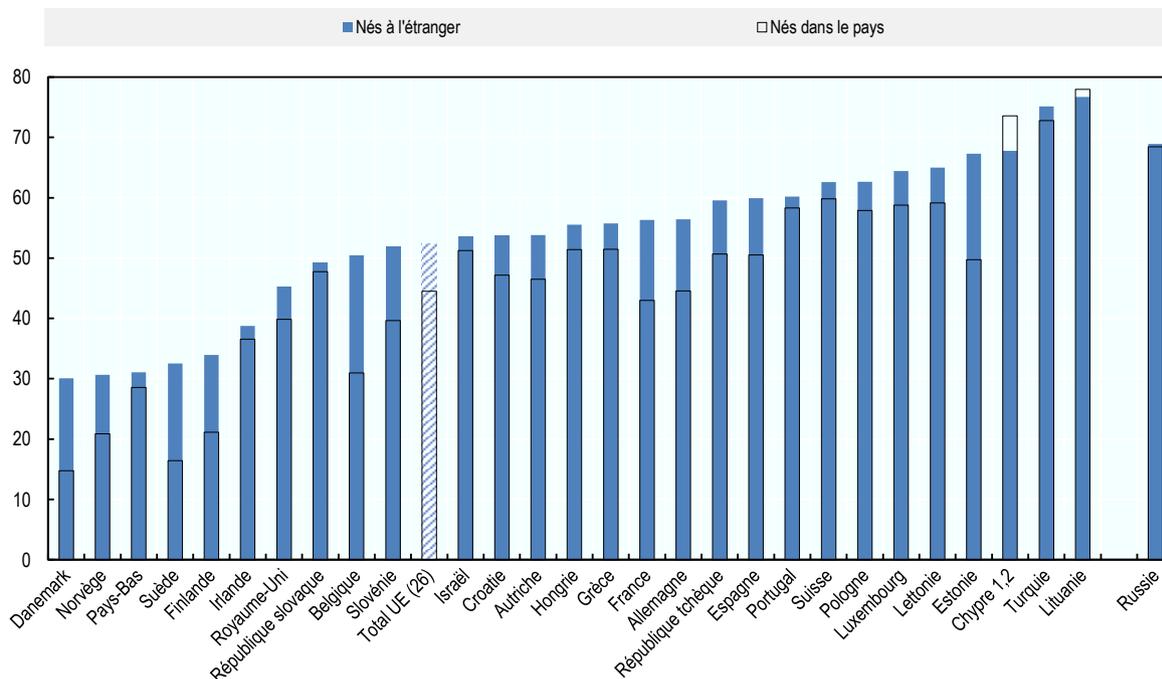
Pourcentage des personnes qui sont d'accord avec l'affirmation : « Quand l'offre d'emploi est insuffisante, les hommes devraient avoir davantage le droit d'occuper un emploi que les femmes », 2008-16



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894359>

**Graphique 5.10. Attitudes relatives au rôle des femmes dans les responsabilités familiales**

En pourcentage des personnes qui sont d'accord avec l'affirmation : « Les femmes devraient accepter de réduire leur temps de travail rémunéré pour le bien de leur famille », 2004-10



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894378>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 5.6. Sentiment d'appartenance

### Définition

Cette section prend en considération la part des personnes nées à l'étranger et des personnes nées dans le pays qui ont le sentiment d'appartenir à leur communauté nationale. Dans l'UE, cet indicateur correspond à la part d'individus qui déclarent se sentir proches voire très proches de leur pays de résidence respectif sur une échelle de 1 à 5 ; en Australie, il se fonde sur la mesure dans laquelle les individus « nourrissent un sentiment d'appartenance », à savoir « dans une grande mesure » ou « modérément », par rapport à « faiblement » ou « pas du tout ». En Nouvelle-Zélande, il correspond à la part d'individus qui déclarent un sentiment d'appartenance supérieur à 6 (sur une échelle de 0 à 10). Dans tous les autres pays, il s'agit de la part d'individus qui déclarent être d'accord voire tout à fait d'accord avec l'affirmation selon laquelle ils considèrent faire partie de la « nation ».

### Population étudiée

Population âgée de 15 ans et plus.

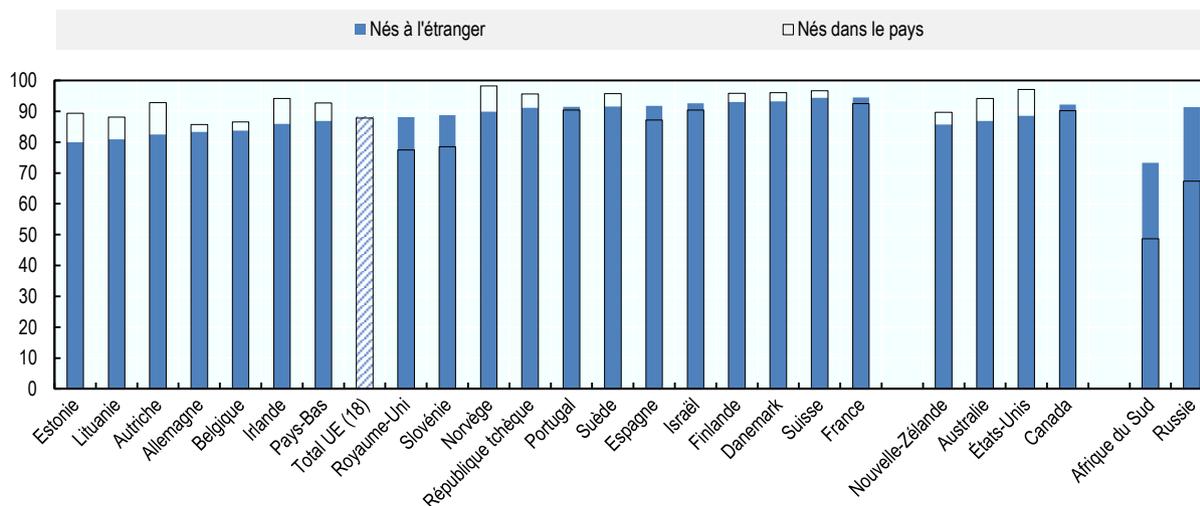
Dans l'ensemble des pays de l'UE et de l'OCDE, plus de 80 % des immigrants indiquent se sentir proches voire très proches de leur pays de résidence. Ce taux va de 80 % dans les pays baltes et en Autriche à environ 95 % en France et en Suisse. L'écart avec ceux nés dans le pays est généralement faible, sauf dans les pays où le sentiment d'appartenance des immigrants est très faible, ainsi qu'en Irlande, en Norvège et aux États-Unis, où une part particulièrement élevée de personnes nées dans le pays font état d'un fort sentiment d'appartenance à leur pays de naissance.

Toutefois, les personnes nées dans le pays ont en général davantage tendance à être « *tout à fait d'accord* » avec l'affirmation selon laquelle ils font partie de la communauté nationale, tandis que les immigrants ont tendance à déclarer plus souvent qu'ils sont simplement « d'accord ». C'est particulièrement le cas dans quelques pays européens où l'attitude de la société d'accueil vis-à-vis de l'immigration est relativement défavorable (Autriche, Lituanie) ou dans lesquels l'immigration est plutôt récente (Irlande), mais aussi en Belgique et aux Pays-Bas, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

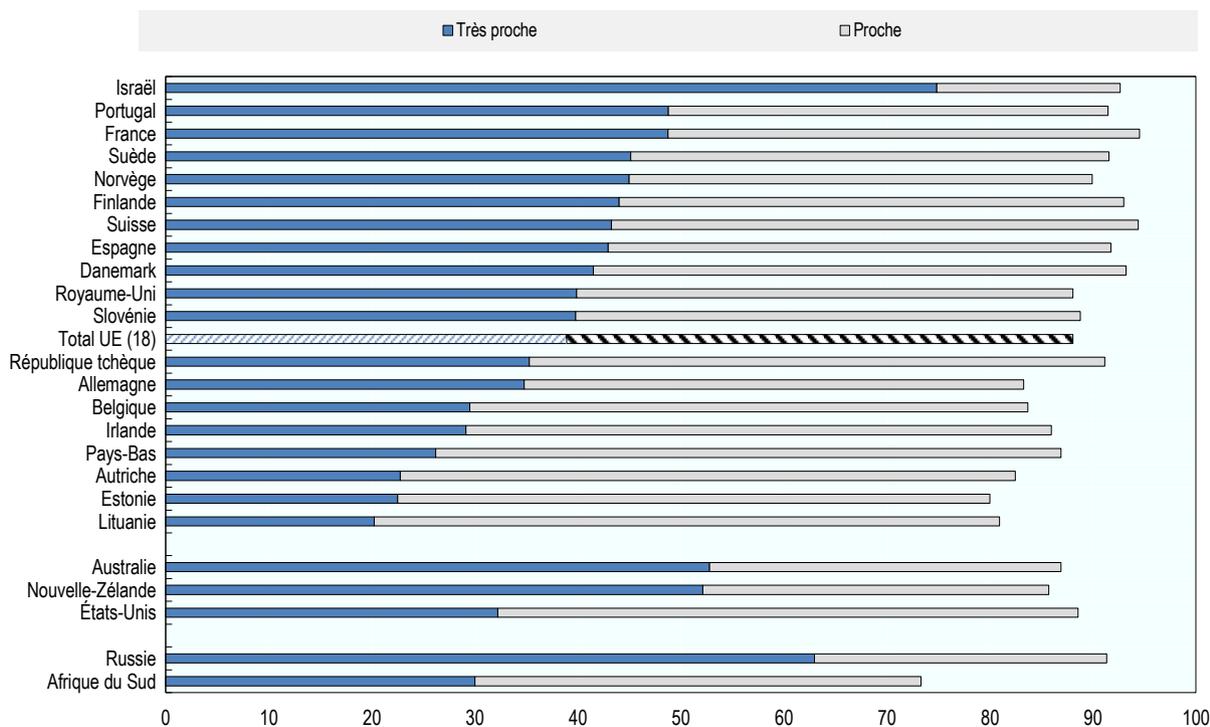
Dans le même temps, il semble que de nombreux immigrants conservent des liens personnels, culturels, économiques ou politiques avec leur pays d'origine, même si seuls quelques pays disposent de données à ce sujet. En Nouvelle-Zélande, par exemple, si 85 % des immigrants environ font état d'un sentiment d'appartenance à leur pays d'accueil, les trois quarts indiquent aussi être attachés à leur pays d'origine.

**Graphique 5.11. Sentiment d'appartenance au pays de résidence**

Pourcentage qui ont le sentiment de faire partie de leur communauté nationale, 2014

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894397>**Graphique 5.12. Sentiment d'appartenance des immigrants à leur pays de résidence**

Pourcentages, 15 ans et plus, 2014

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894416>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 5.7. Discrimination perçue

### Définition

Cette section examine la part d'immigrés qui déclarent avoir été l'objet de discrimination. Dans l'UE, la discrimination perçue est le sentiment, pour les immigrés, d'appartenir à un groupe victime de discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race ». En Australie et au Canada, la discrimination perçue fait référence aux expériences individuelles de discrimination. Aux États-Unis, seuls les actes de discrimination relatifs au travail sont pris en compte.

### Population étudiée

Personnes nées à l'étranger âgées de 15 à 64 ans.

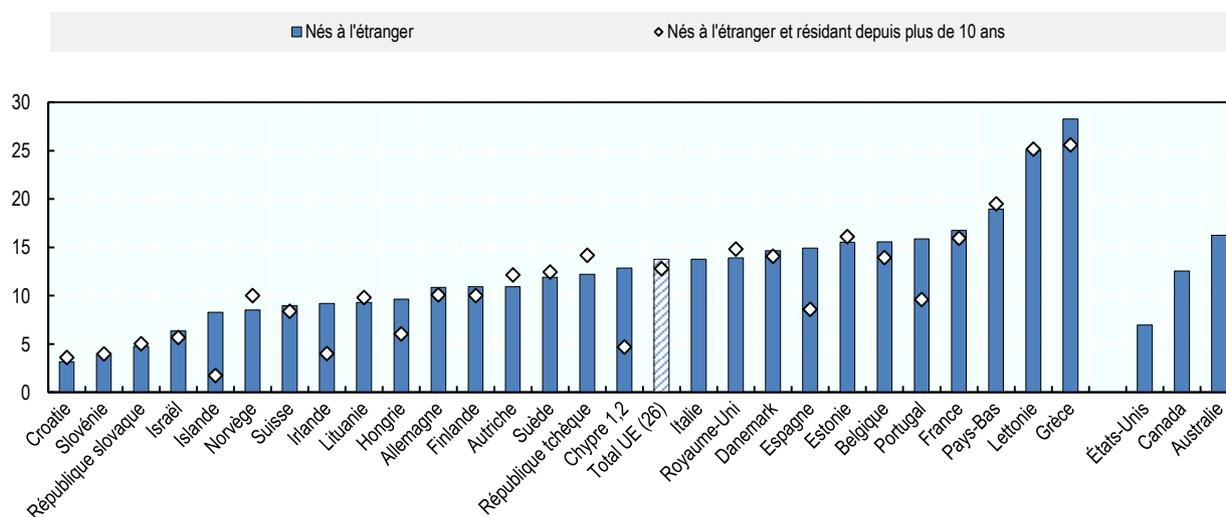
Dans l'UE, 14 % environ des personnes nées à l'étranger affirment appartenir à un groupe victime de discrimination sur la base de l'origine ethnique, de la nationalité ou de la « race ». Les niveaux sont particulièrement élevés en Grèce et en Lettonie, où plus d'un quart d'entre elles ont le sentiment de faire partie d'un groupe discriminé. Ils sont également élevés, avec environ une personne sur six, au Portugal et dans plusieurs pays d'immigration de longue date en Europe, comme aux Pays-Bas, en France et en Belgique. Aux États-Unis, moins de 10% des immigrés indiquent avoir subi des actes de discrimination dans un contexte professionnel sur la base de leur origine ethnique, de leur nationalité ou de leur « race », au cours des cinq dernières années. Quant à l'Australie et au Canada, 16 et 12 % des immigrés ont connu des expériences individuelles de discrimination, respectivement. Dans l'UE, les immigrés qui vivent dans le pays d'accueil depuis 10 années ou plus sont légèrement moins susceptibles de signaler des cas de discrimination que ceux qui sont arrivés au cours des 10 dernières années. Et ces immigrés installés de longue date sont beaucoup moins susceptibles de le faire que les immigrés récents – de 6 à 8 points – dans les pays d'Europe du Sud enregistrant des niveaux de discrimination générale supérieurs à la moyenne. Cela vaut également, quoique dans une moindre mesure, pour la Bulgarie, la Hongrie et l'Irlande. Toutefois, dans un certain nombre de pays, c'est l'inverse qui est vrai. En Autriche, en Norvège, en Suède, au Royaume-Uni et dans un certain nombre de pays de l'Europe centrale et orientale, les immigrés installés depuis longtemps sont plus susceptibles d'avoir le sentiment d'être discriminés que les immigrés récents.

Ces dix dernières années, le niveau global de la discrimination perçue a diminué, perdant 2 points dans l'UE chez les femmes comme chez les hommes. Les baisses les plus fortes ont cependant été observées chez les personnes originaires de certaines régions. Si les personnes nées en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne et dans d'autres pays européens (parmi lesquels la Turquie) affichent des niveaux de discrimination parmi les plus élevés en termes absolus, elles se distinguent par le fait que leur taux a diminué de 4 à 6 points. Parmi les personnes nées en Afrique subsaharienne, par exemple, la part qui a déclaré appartenir à un groupe se sentant victime de discrimination est passée de 27 % à 23 %. De la même façon, parmi les chômeurs nés à l'étranger, elle a baissé de 20 % à 16 %. C'est seulement parmi les immigrés plus âgés, qui ont entre 55 et 64 ans, que la discrimination perçue a légèrement augmenté.

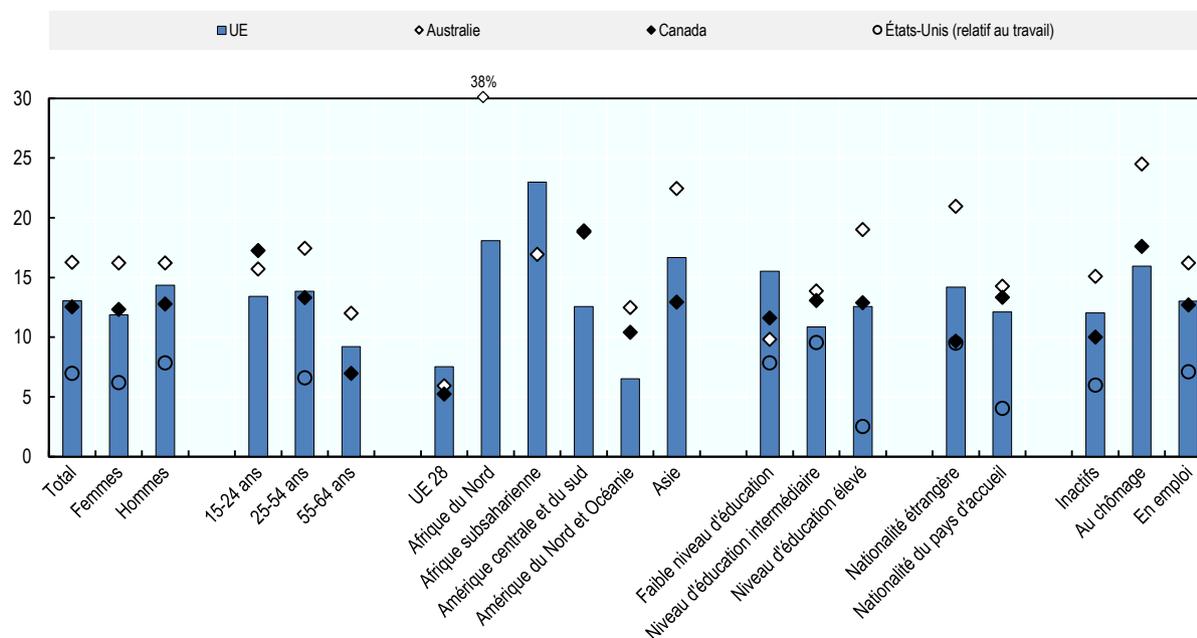
La deuxième enquête de l'UE sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS II) fournit des informations uniques sur les niveaux de discrimination à l'encontre des différents groupes ethniques minoritaires dans l'UE. Parmi les principaux groupes d'immigrés non originaires de l'UE âgés de 16 ans et plus, les Africains sont les plus susceptibles de se sentir victimes de discrimination, et les Asiatiques les moins susceptibles. Plus de 40 % des immigrés originaires d'Afrique subsaharienne déclarent être victimes de discrimination au cours des 12 derniers mois en Autriche, au Danemark, en Finlande, au Luxembourg et aux Pays-Bas. La perception de la discrimination est la plus fréquente lorsque les immigrés ont recours à certains services comme les transports publics, les soins médicaux et les restaurants (14 %), puis lorsqu'ils cherchent du travail (11 % font état d'actes de discrimination pendant leur recherche d'emploi). Avec 7 et 4 %, respectivement, la fréquence de la discrimination perçue par les immigrés est la plus faible dans le cadre d'une recherche de logement mais aussi de la scolarité, qu'il s'agisse des écoles fréquentées par leurs enfants ou des établissements dans lesquels eux-mêmes étudient.

**Graphique 5.13. Discrimination autodéclarée selon la durée du séjour**

En pourcentage des immigrés, 15-64 ans, 2008-16

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894435>**Graphique 5.14. Perception de la discrimination chez les immigrés, selon leurs caractéristiques socioéconomiques**

Pourcentages, 15-64 ans, 2008-16

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933894454>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## 5.8. Satisfaction à l'égard de la vie

### Définition

Le niveau autodéclaré de satisfaction à l'égard de la vie correspond à la façon dont les répondants perçoivent et évaluent leur vie au moment de l'entretien. Les répondants à l'enquête ont été priés de noter, sur une échelle allant de 0 à 10, leur niveau global de satisfaction à l'égard de la vie (la note de 10 correspondant au niveau de satisfaction le plus élevé).

### Population étudiée

Individus âgés de 15 ans et plus.

Si, dans les pays de l'OCDE non membres de l'UE, il ne semble pas y avoir d'écart significatif entre les résultats des personnes nées dans le pays et des immigrés en termes de satisfaction à l'égard de la vie, dans la plupart des pays de l'UE, les immigrés sont moins satisfaits de leur sort que ceux nés dans le pays. Dans l'OCDE comme dans l'UE, c'est dans les pays qui affichent un niveau global élevé de satisfaction à l'égard de la vie, comme les pays nordiques et les pays d'installation, que les personnes nées à l'étranger sont les plus satisfaites de leur sort. À l'autre extrémité figurent la Grèce, la Hongrie et les pays baltes. L'écart de satisfaction avec les personnes nées dans le pays est particulièrement grand dans les pays baltes mais aussi en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse. À l'inverse, au Japon et au Portugal, les personnes nées à l'étranger font état d'une plus grande satisfaction générale à l'égard de la vie que celles nées dans le pays.

L'influence que peut avoir le fait d'avoir migré sur la façon d'évaluer et de percevoir la vie en général se décline en un certain nombre de facteurs, notamment la mesure dans laquelle leurs attentes d'avant l'émigration sont comblées à leur arrivée, mais aussi la façon dont les circonstances et les aspirations évoluent au fil du temps. L'écart entre les pays en termes de niveau de satisfaction à l'égard de la vie autodéclaré par les immigrés s'explique aussi en partie par le niveau d'études, le pays d'origine, le statut au regard de l'emploi, les motifs de la migration et les conditions de vie dans le pays de résidence.

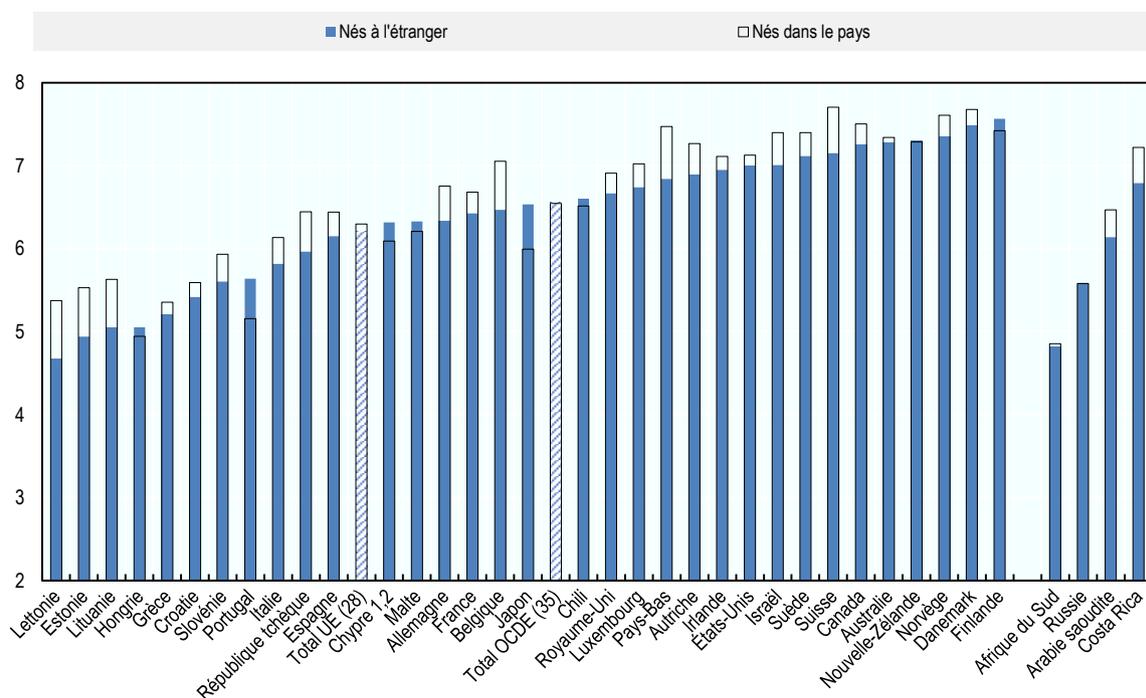
Dans la plupart des pays, on observe un écart limité, voire nul, entre les femmes et les hommes immigrés. Mais dans les quelques pays où l'écart est significatif, les femmes immigrées sont en général plus heureuses de leur sort que les hommes. C'est le cas en Autriche, au Danemark, en Grèce, en Irlande, en Italie, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Dans une majorité de pays, pour ce qui concerne les personnes nées dans le pays, les femmes sont dans l'ensemble plus heureuses de leur sort que les hommes.

Dans tous les pays européens sauf en République tchèque, le niveau de satisfaction des immigrés originaires de l'UE à l'égard de la vie est plus élevé que celui des immigrés non originaires de l'UE et analogue à celui des personnes nées dans le pays. En Hongrie et au Portugal, il est même plus élevé, mais le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est globalement faible dans ces deux pays.

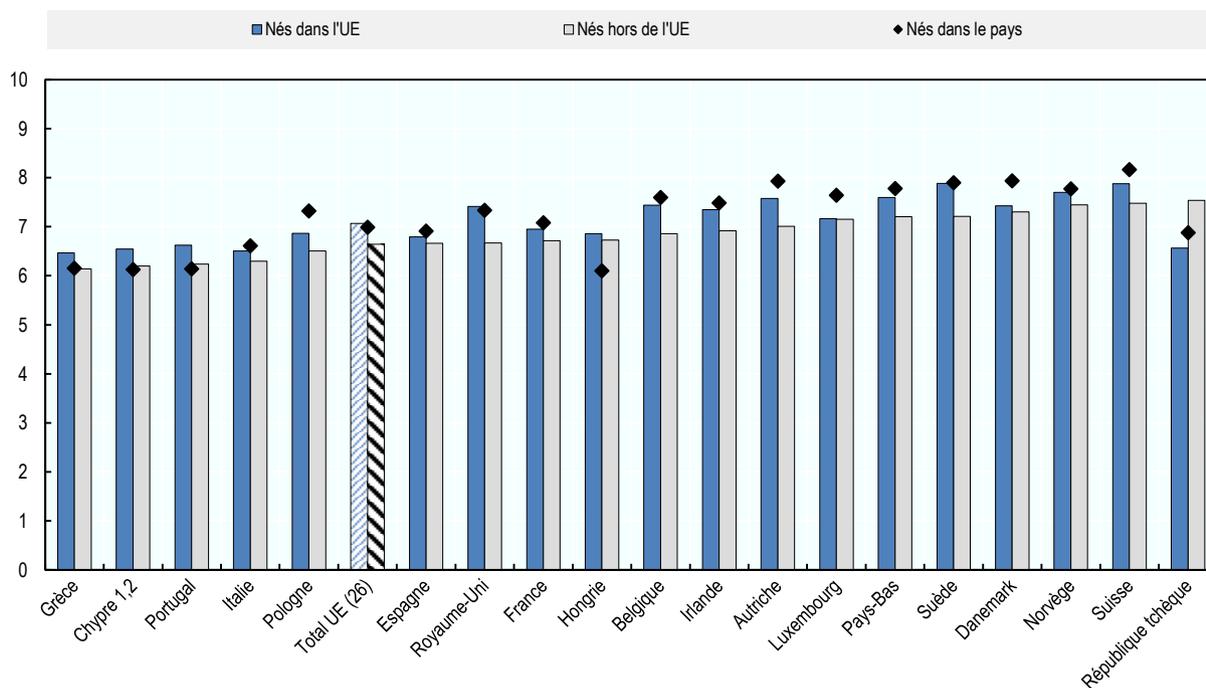
Comme pour les personnes nées dans le pays au sein de l'UE, le niveau de satisfaction des immigrés est fortement lié à leur situation financière et à leurs conditions de logement. Si les relations personnelles sont un facteur moins déterminant chez les immigrés que chez les personnes nées dans le pays, l'inverse est vrai pour les emplois. Être satisfait de son emploi est en effet un facteur plus déterminant de satisfaction à l'égard de la vie en général pour les personnes nées à l'étranger que pour celles nées dans le pays. Dans les deux groupes, cependant, le fait d'occuper un emploi est en réalité toujours associé à un niveau supérieur de satisfaction à l'égard de la vie.

**Graphique 5.15. Niveau autodéclaré de satisfaction à l'égard de la vie**

Résultat moyen sur une échelle allant de 0 à 10, 16 ans et plus, 2008-15

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894473>**Graphique 5.16. Satisfaction à l'égard de la vie, selon le lieu de naissance**

Résultat moyen sur une échelle allant de 0 à 10, 16 ans et plus, 2013

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894492>

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

## Notes et sources

### *Notes concernant Chypre*

1. *Note de la Turquie* : Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'Île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'Île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la « question chypriote ».
2. *Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne* : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

### *Note concernant Israël*

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

### *Notes des graphiques et tableaux*

La Lituanie n'était pas membre de l'OCDE au moment de la préparation de cette publication. Par conséquent, la Lituanie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

Le 25 mai 2018, le Conseil de l'OCDE a invité la Colombie à devenir un pays membre. Les instruments d'adhésion à la Convention de l'OCDE n'étant pas encore déposés par la Colombie au moment de la préparation de cette publication, la Colombie n'apparaît pas dans la liste des pays membres et n'est pas comprise dans les agrégats correspondant à cette zone.

Indicateur 5.3 : Dans l'UE, on a évalué les positions des pays d'accueil vis-à-vis de l'immigration en posant les questions suivantes : « L'arrivée d'immigrés rend-elle votre pays plus ou moins agréable à vivre ? » ; « Selon vous, en général, l'arrivée d'immigrés dans votre pays a-t-elle une bonne ou une mauvaise influence sur l'économie nationale ? » ; « Selon vous, en général, l'arrivée d'immigrés dans votre pays appauvrit-elle ou enrichit-elle la vie culturelle de votre pays ? » ; « Selon vous, en général, les individus qui viennent s'installer dans votre pays prennent-ils des emplois aux travailleurs nationaux ou favorisent-ils la création de nouveaux emplois ? ». Les réponses donnent lieu à des résultats sur une échelle allant de 0 à 10, à partir desquels on calcule les moyennes et les fréquences. La fréquence à laquelle les répondants donnent des réponses positives, négatives ou neutres est déterminée par le classement des réponses en trois catégories : de 0 à 3, négatives ; de 4 à 6, neutres ; et de 7 à 10, positives.

En Australie, on évalue les points de vue sur l'immigration en posant deux questions : « Que pensez-vous du nombre d'immigrés acceptés en Australie actuellement ? » (trop élevé ; correct ; trop faible) ; et « Accepter des immigrés originaires de pays très divers rend l'Australie plus forte » (tout à fait d'accord ; d'accord ; sans avis ; pas d'accord ; pas du tout d'accord). Aux États-Unis, deux affirmations sont prises en considération : « Les immigrés ont de façon générale une influence positive sur l'économie américaine » (tout à fait d'accord ; d'accord ; sans avis ; pas d'accord ; pas du tout d'accord) ; et « Selon vous, le nombre d'immigrés en Amérique aujourd'hui devrait : être augmenté/rester le même/être réduit ».

Les données présentées sont des moyennes simples des données récoltées entre 2002 et 2006 en raison de données manquantes en 2006. Le Total UE (19) ne comprend pas la Bulgarie, la Croatie, Chypre<sup>1,2</sup>, la Grèce, la Lettonie, le Luxembourg, la Roumanie et la République slovaque.

Indicateur 5.7 : Les données concernant les pays européens font référence au sentiment d'appartenance à un groupe qui est discriminé en raison de son origine ethnique, de sa nationalité ou de sa « race ». Les données australiennes font référence aux immigrants qui rapportent avoir été victime de discrimination ou avoir été traité de façon inéquitable au cours des cinq années précédentes en raison de leur appartenance ethnique, de leur culture, ou de leur couleur de peau. Les données concernant les États-Unis (année 2016) font référence aux enquêtés qui ont le sentiment d'avoir été victime d'actes de discrimination dans le domaine de l'emploi (par exemple, lorsqu'ils ont postulé pour un emploi, ou en matière d'augmentation de salaire ou de promotion) au cours des cinq dernières années en raison de leur origine ethnique, de leur nationalité ou de leur « race ».

Les moyennes compilent des taux qui ne peuvent pas être publiés individuellement en raison de la taille insuffisante des échantillons.

Pour plus de détails, voir l'Annexe D.

Tableau 5.1. Sources par indicateur

	5.1 Acquisition de la nationalité	5.2 Participation aux élections	5.3 Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration	5.4 Interactions avec les immigrés	5.5 Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes	5.6 Sentiment d'appartenance	5.7 Discrimination perçue	5.8 Satisfaction à l'égard de la vie
<b>OCDE/UE</b>								
Allemagne	UE-EFT 2006-07 & Mikrozensus 2016	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Australie	Recensement 2016	..	Scanlon Foundation Surveys 2016-2017	..	..	Scanlon Foundation Surveys 2016-2017	ESG 2014	Gallup, 2008-15
Autriche	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2002-06 & 2014-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2014-16 (F5.9), ESS 2004-06 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2002-06 & 2014-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Belgique	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Bulgarie	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-12	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	..	..	ESS 2008-12	Gallup, 2008-15
Canada	Recensement 2016	ESG, 2014	..	..	..	..	ESG, 2014	Gallup, 2008-15
Chili	..	..	..	..	..	..	..	Gallup, 2008-15
Chypre <sup>1,2</sup>	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-12, 2006-08 & 2010-12 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-12 (F5.9), ESS 2006-10 (F5.10)	..	ESS 2008-12, 2006-08 & 2010-12 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Corée	..	..	..	..	..	..	..	Gallup, 2008-15
Croatie	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-10	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-10 (F5.9), ESS 2008-10 (F5.10)	..	ESS 2008-10	Gallup, 2008-15
Danemark	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-14 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Espagne	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-14 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14	Gallup, 2008-15
Estonie	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2004-08 & 2010-16	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2004-08 & 2010-16	Gallup, 2008-15

	5.1 Acquisition de la nationalité	5.2 Participation aux élections	5.3 Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration	5.4 Interactions avec les immigrés	5.5 Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes	5.6 Sentiment d'appartenance	5.7 Discrimination perçue	5.8 Satisfaction à l'égard de la vie
États-Unis	ACS 2006 & 2016	CPS Supplément novembre, 2008 et 2016	USGSS 2014	..	..	WVS, vague 6 (2014)	USGSS 2016 (relatifs au travail)	Gallup, 2008-15
Finlande	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
France	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Grèce	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-10 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-10 (F5.9), ESS 2004+2008-10 (F5.10)	..	ESS 2008-10 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Hongrie	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-14 (F5.9), ESS 2004-10 (F5.10)	..	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14	Gallup, 2008-15
Irlande	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	Gallup, 2008-15
Islande	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2012+2016	ESS 2006 & 2016	..	..	..	ESS 2012+2016	Gallup, 2008-15
Israël	..	ESS 2008-16, 2002+2008 & 2010-16	ESS 2006 & 2016	..	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2008-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002+2008 & 2010-16	Gallup, 2008-15
Italie	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2012 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2012 (F5.9)	..	ESS 2012 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Japon	..	..	..	..	..	..	..	Gallup, 2008-15
Lettonie	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2010-14	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2010-14 (F5.9), ESS 2010 (F5.10)	..	ESS 2010-14	Gallup, 2008-15
Lituanie	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2010-14	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2010-14 (F5.9) ESS 2010 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2010-14	Gallup, 2008-15
Luxembourg	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2004 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2004 (F5.10)	..	ESS 2004 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15

	5.1 Acquisition de la nationalité	5.2 Participation aux élections	5.3 Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration	5.4 Interactions avec les immigrés	5.5 Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes	5.6 Sentiment d'appartenance	5.7 Discrimination perçue	5.8 Satisfaction à l'égard de la vie
Malte	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	..	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	..	..	..	Gallup, 2008-15
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	Gallup, 2008-15
Norvège	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	ESS 2006 & 2016	..	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	Gallup, 2008-15
Nouvelle-Zélande	..	ESG, 2016	..	..	..	ESG, 2016-2017	ESG, 2016	Gallup, 2008-15
Pays-Bas	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Pologne	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2004-10 (F5.10)	..	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Portugal	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-14 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-14, 2002-08 & 2010-14 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
République slovaque	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-12, 2004-08 & 2010-12	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-12 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	..	ESS 2008-12, 2004-08 & 2010-12	Gallup, 2008-15
République tchèque	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-04+2008 & 2010-16	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9), ESS 2004+2008-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-04+2008 & 2010-16	Gallup, 2008-15
Roumanie	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	..	..	ESS 2008	Gallup, 2008-15
Royaume-Uni	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15
Slovénie	UE-EFT 2006-07 & 2015-16	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	Gallup, 2008-15
Suède	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	ESS 2006 & 2016	Eurobaromètre 2017	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16 EU-MIDIS II 2016	Gallup, 2008-15

	5.1 Acquisition de la nationalité	5.2 Participation aux élections	5.3 Attitudes de la société d'accueil à l'égard de l'immigration	5.4 Interactions avec les immigrés	5.5 Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes	5.6 Sentiment d'appartenance	5.7 Discrimination perçue	5.8 Satisfaction à l'égard de la vie
Suisse	UE-EFT 2006-07 & 2017	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	ESS 2006 & 2016	..	ESS 2008-16 (F5.9) ESS 2004-10 (F5.10)	ESS 2014 vague	ESS 2008-16, 2002-08 & 2010-16	Gallup, 2008-15
Turquie	..	ESS 2004+2008	ESS 2006 & 2016	..	ESS 2004+2008 (F5.10)	..	ESS 2004 & 2008	Gallup, 2008-15
<b>Pays partenaires/du G20</b>								
Afrique du Sud	..	..	..	..	..	WVS, vague 6 (2014)	..	Gallup, 2008-15
Arabie saoudite	..	..	..	..	..	..	..	Gallup, 2008-15
Brésil	..	..	..	..	..	..	..	..
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	..
Costa Rica	..	..	..	..	..	..	..	Gallup, 2008-15
Indonésie	..	..	..	..	..	..	..	..
Russie	..	ESS 2008-12+2016, 2006-08 & 2010-12+2016	..	..	..	WVS, vague 6 (2014)	..	Gallup, 2008-15

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933894511>